



Litige sur la consommation électrique enregistrée par le compteur

Par **maradja**, le **15/09/2010** à **12:54**

Bonjour,

Je souhaite vous exposer un problème que je rencontre avec la SICAE OISE Le 13/08/2010 un agent est venu relever le compteur électrique chez moi, ce dernier a constaté que le compteur était bloqué sur la tarification nuit, deux jours après il a changé l'horloge qui était à l'origine du problème, jusque là pas de soucis mais quand il a relevé le compteur celui-ci affiche une consommation de 13542 kWh pour une période de 9 mois. Le problème est que la maison a un chauffage central au fioul et que la maison est inhabitée depuis son achat en 2007. J'y vais de temps en temps juste pour relever le courrier, je précise que j'ai une adresse dans la région Parisienne et que mes voisins peuvent témoigner. Cette consommation correspond à une consommation d'une maison habitée par une famille et chauffée à l'électricité, Hors même si j'y habitais j'aurais été seul. j'ai envoyé un courrier en recommandé pour contester la fiabilité du compteur sachant qu'ils avaient décidé de le changer. La SICAE me dit que le seul moyen est d'installer un compteur en doublon qui me sera facturé 250 euros si le compteur fonctionne, le soucis est qu'entre temps l'horloge a été changé et que le compteur n'est plus dans l'état où il a enregistré cette consommation (le technicien est passé par là). ma question est que dois-je faire ? de plus ils me disent de faire un courrier pour demander l'installation du compteur en doublon. aidez-moi svp